29/11/2018, 02:59 1/2 Action 1-01

Action 1-01 : Permettre la création d'un centre village dans les documents d'urbanisme

- (Permettre la création d'un centre village dans les documents d'urbanisme)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

L'équipe municipale a choisi parmi les 4 axes stratégiques de créer un centre village incluant des logements sociaux. Faute de place dans le centre historique d'Opio, ce nouveau centre village sera situé entre le centre commercial et la salle polyvalente. Ce sera le projet phare de la mandature: le projet de construction d'un « centre village » et d'un éco-quartier. Le terrain concerné par le projet est de 6 471 m2 en zone UB et se trouve à proximité piétonne des principaux équipements municipaux : salle polyvalente, crèche, écoles, parc de loisirs, et en continuité de la zone la plus urbanisée de la commune, le quartier San Peyre, caractérisé par des commerces et du logement diffus. Une réflexion entre élus a déjà eu lieu le 19 mars 2011 permettant d'échanger la vision du futur village. La mise à jour du PLU (dont l'enquête publique est en cours) prend en compte cette action.

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Créer un centre village».

Étapes proposées

- 1. Permettre la création du centre village dans la démarche de PLU en cours.
- 2. Publication du PLU

Porteur de l'action	Mairie		
Communication	Annoncer et expliquer étape par étape ces changements majeurs pour la commune		
Partenaires techniques	Mairie		
Partenaires financiers pressentis Mairie			
Indicateurs	Publication du PLU		
Budget	@		
Échéancier	Z		

Responsable: Marie d'Opio

Projet 1-01	Date prochaine réunion	Statut	Budget
-------------	------------------------	--------	--------

Projet 1-01	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	1_	Le PLU adopté en Conseil Municipal au mois de Septembre 2012 autorise la création d'un centre village	Il n'est pas possible de determiner la part "Centre Village" dans le budget du PLU

FAIT

Finalités

- Lutte contre l e changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Tâches

Ressource	Effort	Tâches	Avancement	Début	Fin
Cabinet G2C	х ј	1		-	Septembre 2012

From:

https://wiki.mairie-opio.fr/ - Commune d'Opio

Permanent link:

https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe1:action-1-01&rev=1383242226

Last update: 06/07/2014, 14:10



https://wiki.mairie-opio.fr/ Printed on 29/11/2018, 02:59